D



Élections communales 2026 soirée d'information

Arzier-Le Muids, octobre 2025



Madame, Monsieur,

L'ensembles des Vaudois es rééliront leurs autorités communales en mars prochain, pour la durée de la prochaine législature (2026-2031).

Afin d'encourager les citoyennes et citoyens à s'engager comme candidates et candidats aux élections, l'état de Vaud a reconduit sa campagne « Pour ma commune » en réalisant un site internet <u>www.pourmacommune.ch</u>, qui répond à beaucoup de questions. Nous vous encourageons vivement à le consulter.

En complément à la campagne cantonale, le Bureau du Conseil communal et la Municipalité souhaitent inviter la population à une soirée d'information le

mercredi 5 novembre 2025 à 20 h 00 à la salle du Conseil communal, rue du Village 22 à Arzier

Ce sera l'occasion pour les autorités en place de présenter les différentes missions de la Commune, des autorités, son organisation et surtout de répondre à l'ensemble de vos questions.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La Municipalité

Rappel

Pour se porter candidat aux élections, les conditions de participation suivantes doivent être respectées :

- Avoir 18 ans le jour de l'élection
- Être domicilié·e dans la commune
- Avoir le droit de vote au niveau communal

